



# LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger  
Presse du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2020

La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

## OPEP Production Pétrole Prix

Selon l'agence Reuters, la production de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) a atteint 24,27 millions de barils par jour (Mbj) au mois d'août. Elle marque ainsi une hausse de 950 000 bj par rapport au mois de juillet et de 2 Mbj par rapport à juin.

Par ailleurs, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, est passé de 42,66 USD le 04 septembre (- 3,20% par rapport à la veille) à 39,98 USD le 09 septembre (+ 0,20 USD par rapport à la veille).

**Pour rappel :** Selon le ministre de l'Energie, l'équilibre des finances de l'Algérie nécessiterait un baril à 60 USD durant deux années.

(LIBERTE – EL MOUDJAHID – L'EXPRESSION)

## FMI Infrastructures

Selon une étude publiée par le Fonds Monétaire International (FMI), « les pays gaspillent entre 30 et 50% de l'argent consacré aux infrastructures » d'où la nécessité de « renforcer la gouvernance des projets d'infrastructures ».

Sans ce contexte, « le redressement économique qui doit succéder à la crise de la Covid-19 est l'occasion ou jamais de lancer un pont vers l'avenir en concevant et en construisant des infrastructures publiques de qualité ».

« A l'heure où les économies tournent au ralenti et où l'endettement atteint des sommets inédits, les pays ont multiplié les mesures d'urgence vitales à destination des individus et des entreprises, mais ils éprouveront d'immenses difficultés à se relever de la pandémie ».

Selon cette étude, « l'investissement public dans les infrastructures jouera un rôle essentiel dans le redressement économique ».

(EL MOUDJAHID)

## Réunion du gouvernement Plan de relance de l'économie

Le Premier ministre a présidé une réunion du gouvernement consacrée à la mise en œuvre du plan de relance de l'économie.

D'après le communiqué de cette réunion, le plan de relance sera modulé en trois phases : **i)** des mesures urgentes (avant la fin de l'année 2020), **ii)** des mesures de court terme (2021) et **iii)** des mesures de moyen terme (2022-2024).

(APS)

## Banque d'Algérie

Selon le ministre des Finances, la Banque d'Algérie s'attèle « à revoir le système régissant la politique de change pour qu'elle favorise l'exportation ». Par ailleurs, la facture des services importés s'élevait à 12 Mds USD par an.

(EL WATAN)

**Covid-19**  
**Mesures de soutien**  
**aux entreprises**  
**prolongation**

Le décret exécutif n° 20-239 du 31 août 2020 fixant les modalités de maintien, à titre exceptionnel, par le Trésor public, de la bonification du taux d'intérêt des crédits accordés par les banques et établissements financiers en faveur des entreprises et particuliers en difficulté à cause de la pandémie a été publié au Journal officiel n° 52. Selon le décret, le Trésor public continue à prendre en charge la bonification des taux d'intérêts des crédits accordés par les banques et établissements financiers qui ont fait l'objet de rééchelonnement ou de report de paiement des échéances en faveur des entreprises et particuliers en difficulté. Et ce, jusqu'au 30 septembre 2020.

Les personnes concernées par ces dispositions sont :

- Les particuliers pour : **1)** l'acquisition d'un logement collectif ; **2)** la construction d'un logement rural ; et **3)** d'un logement individuel réalisé sous forme groupée dans des zones définies des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux.
- Les bénéficiaires de crédits agricoles et agroalimentaires à court, moyen et long termes, y compris ceux destinés au matériel agricole acquis dans le cadre de la formule leasing.
- Les bénéficiaires des crédits de campagne, d'exploitation et d'investissements à consentir aux activités de la pêche et de l'aquaculture.
- Les promoteurs immobiliers participant à la réalisation des programmes publics de logements.
- Les entreprises pour le financement des projets d'investissement.
- Les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans.
- Les agriculteurs, éleveurs et petits exploitants.
- Les bénéficiaires de microcrédits.
- Les jeunes promoteurs.

Enfin, les crédits concernés par ces dispositions sont : 1) les échéances à partir du 1<sup>er</sup> mars 2020, y compris celles pour les crédits qui seront en dépassement de la durée contractuelle suite au rééchelonnement et/ou au report d'échéances ; et 2) les crédits ayant déjà l'objet de rééchelonnement, et pour lesquels des échéances ne sont pas honorées au 1<sup>er</sup> mars 2020 et postérieurement.

(JOURNAL OFFICIEL)

**ONS**  
**Croissance**  
**PIB nominal**

Selon les données consolidées de l'Office National des Statistiques (ONS), la croissance économique de l'Algérie a atteint 0,8% en 2019 (+1,2% en 2018). Par ailleurs, le PIB nominal est porté à 20 428 Mds DZD (≈ 158,96 USD).

(APS)

**LF 2021**  
**Industrie**

Selon le ministre de l'Industrie, la loi de finances 2021 (LF 2021) comportera des mesures incitatives permettant de « créer des activités industrielles en Algérie » et d'assurer « la fabrication d'équipements de différents volumes, outre le développement des activités des sous-traitant ».

(APS)

**ISO**  
**Sucre**  
**Déficit mondial**

Selon l'Organisation Internationale de Sucre (ISO), le déficit sur le marché mondial du sucre devrait s'élever à 724 000 tonnes durant la saison 2020-2021. Cette situation s'explique par un léger rebond de 2,6% de la consommation.

« L'impact sans précédent du Coronavirus sur la consommation cette année ne devrait pas se répéter durant la saison prochaine. Nous avons anticipé plutôt un revirement majeur où l'industrie et les gouvernements sont focalisés sur la reprise de l'économie ».

(APS)

<p><b>Finance</b> <b>Réformes bancaires</b></p>	<p>Selon le ministre des Finances, l'ouverture de banques privées en Algérie s'inscrit dans le cadre des réformes bancaires envisagées qui seront connues la semaine prochaine.</p> <p>Ainsi, le cahier des charges relatif à cette opération est « fin prêt » et les modalités de retrait de ces cahiers sont définies par la loi sur la Monnaie et le Crédit, ainsi que les mesures énoncées par la Banque d'Algérie.</p> <p>Concernant l'ouverture de banques algériennes à l'étranger, il a affirmé que leur ouverture en Afrique était désormais un « impératif » permettant à l'Algérie d'accéder au marché africain. « L'Etat ouvrira, seul, ces banques notamment au Mali et au Niger ».</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<p><b>Agritel</b> <b>Blé</b> <b>Importations</b> <b>Reuters</b></p>	<p>Selon le cabinet spécialisé dans les cotations de céréales Agritel, l'Algérie a importé 179 000 tonnes de blé d'origine française au mois d'août, contre 432 000 tonnes en janvier dernier. Selon le même cabinet, l'Algérie tente de diversifier ses sources d'approvisionnement en blé afin de casser le monopole français et de créer une dynamique de concurrence chez ses fournisseurs.</p> <p>Par ailleurs, selon l'agence Reuters, un navire chargé de 31 500 tonnes de blé polonais devrait prochainement rejoindre l'Algérie. Le choix du blé polonais serait lié à la faible récolte en France et à un prix plus attractif.</p> <p><b>Pour information :</b> Selon un rapport récent de l'USDA (département américain de l'Agriculture), l'Algérie aurait besoin d'importer 7,5 millions de tonnes durant la période 2020-2021.</p> <p style="text-align: right;"><i>(MAGHREB EMERGENT – EL WATAN)</i></p>
<p><b>Agriculture</b> <b>Feuille de route</b> <b>Filières stratégiques</b></p>	<p>Selon le ministre de l'Agriculture et du développement rural, la feuille de route a été établie afin de développer des « filières stratégiques » agricoles et de réduire la facture d'importations.</p> <p>Parmi les mesures envisagées, le développement d'une production nationale de céréales et d'huiles car « pesant sur la balance commerciale » algérienne semble prioritaire.</p> <p>Par ailleurs, la modernisation des systèmes d'irrigation, la promotion des industries de transformation et la rationalisation des dépenses publiques figurent également dans ladite feuille de route.</p> <p>Enfin, selon le ministre de l'Agriculture, l'Office de développement de l'agriculture saharienne, récemment créé, permettra aux investisseurs d'éviter la lourdeur bureaucratique grâce au guichet unique.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID)</i></p>
<p><b>Energie</b> <b>Cluster</b> <b>EnR</b></p>	<p>Le ministre de l'Energie a annoncé l'abandon du projet de réalisation de centrales solaires « Desertec » en partenariat avec des entreprises allemandes. Il a justifié cette décision par le coût du projet et la volonté de privilégier des investissements moins conséquents dans le secteur des énergies renouvelables.</p> <p>Selon le président du cluster Energie solaire, son groupe dispose d'une feuille de route pour accompagner le programme du Gouvernement relatif au développement des énergies renouvelables (EnR).</p> <p>« Au niveau du Cluster, nous avons une feuille de route sur le plan industriel qui consiste à augmenter l'intégration nationale dans la fabrication des équipements de production des énergies renouvelables ».</p> <p>Par ailleurs, il a fait savoir que l'intégration nationale dans ce domaine était inférieure à 10% et que son Cluster souhaiterait la porter à 25% sur les trois prochaines années.</p>

« Pour cela, nous travaillons avec des fabricants et des fournisseurs de verre, d'aluminium et de plastiques pour produire des composants pour l'industrie solaire ». De plus, il a indiqué que son entreprise travaillait depuis février avec les agriculteurs et les institutions agronomiques afin de permettre aux exploitations agricoles qui se trouvent loin du réseau électrique d'avoir un raccordement à l'énergie solaire. Il a précisé à ce sujet que 46 000 exploitations ne sont pas raccordées aux réseaux électriques, ce qui représente plus de 714 000 hectares.

Evoquant la loi sur la transition énergétique, il a souligné l'existence de « projets en souffrance » et appelle à « des actions urgentes à entreprendre à court terme ». A ce titre, il cite le programme de la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG) pour la production 150 Mgw : « ... il n'y a que 50 Mgw déjà réalisé .... Nous appelons les autorités à la mettre en place avant la fin de l'année ».

Pour faire avancer le secteur, le président a souligné la nécessité pour le Gouvernement de mettre en place un plan d'action sur des échéances déterminées en misant sur les petites entreprises et les universitaires.

(APS)

**Equipements peu consommateurs d'énergie**  
**Importation**  
**Laboratoires de contrôle**

Selon les ministres du Commerce et de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, de nouvelles règles seront mises en place pour encourager l'importation des équipements peu consommateurs d'énergie.

Selon le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, « une étude globale sur l'importation d'équipements économes en énergie, à l'instar des appareils électroménagers et des véhicules, est en cours de préparation afin de réduire les importations d'énergie ».

Selon le ministre du Commerce, 45 laboratoires seront mobilisés pour le contrôle des produits, en attendant la finalisation de la cartographie nationale des laboratoires, incluant l'ensemble des laboratoires relevant des autres secteurs. Ainsi, plus de 30 laboratoires sont opérationnels au niveau national, outre 13 autres réceptionnés et en attente d'accréditation et de recrutement du personnel.

(EL MOUDJAHID)

**Débit internet**  
**Classement**

Selon la ligue mondiale de vitesse haut-débit, l'Algérie occupe la 204<sup>ème</sup> place (sur 221 pays) en termes de vitesse moyenne du débit internet (1,83 Mo/s).

(LIBERTE)

**Transport aérien**

En application des annonces du président de la République, le système des transports terrestre, maritime et aérien sera révisé sur la base des critères « de rentabilité et de qualité des prestations ».

La nouvelle démarche doit promouvoir un développement équilibré du transport aérien répondant aux besoins des usagers en matière de transport des voyageurs et des marchandises.

L'Algérie a réalisé 36 aéroports à la circulation publics dont 20 sont classés comme aéroports internationaux. Ces aéroports sont exploités par 03 établissements de gestion des services aéroports (EGSA).

Air Algérie dispose d'une flotte de 56 avions opérant des vols réguliers vers 28 pays avec plus de 78 destinations nationales et 43 destinations internationales. Elle a transporté 6,4 millions de passagers en 2017, le nombre de vols par jour est de 190 (international et national) avec une part de marché de 52%.

Selon le ministre des Finances, la compagnie aérienne a subi des pertes de l'ordre de 16,3 Mds DZD (≈ 126,83 MUSD) suite à l'annulation de 4 357 vols entre mars et avril 2020. Ces pertes devraient atteindre 35 Mds DZD (≈ 272,35 MUSD) à la fin de l'année.

(EL WATAN)

<p><b>IATA</b> <b>Ouverture des frontières</b></p>	<p>L'Association du Transport Aérien International (IATA) demande aux gouvernements d'ouvrir les frontières et de maintenir les mesures d'aide aux compagnies aériennes durant la crise sanitaire.</p> <p>Face à l'impératif d'ouverture des frontières de plus en plus réclamée par les agences de Tourisme et de voyages et les voyageurs eux-mêmes ; l'Algérie choisit la voie de la prudence en repoussant l'échéance à une date non fixée.</p> <p>Une décision jugée sage pour certains, mais lourde de conséquences pour d'autres, non seulement pour la compagnie nationale Air Algérie, mais également pour l'économie en général.</p> <p>Pour information : Selon la Direction de l'Aviation civile française, il a eu quelques 4,4 millions de passagers en 2019 entre la France et l'Algérie (hors liaisons maritimes), dont plus d'un quart s'effectue l'été.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LIBERTE)</i></p>
<p><b>Transport ferroviaire</b></p>	<p>L'Algérie dispose actuellement d'un réseau ferré de 4 200 km linéaires et devrait atteindre 6 300 km en 2022, puis 12 500 km à l'horizon 2030.</p> <p>La crise sanitaire a fait subir des pertes importantes à la Société Nationale de Transport Ferroviaire (SNTF) de grosses pertes estimées à 50% de son chiffre d'affaires.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN)</i></p>
<p><b>Partenariat algéro-américain</b> <b>Sonatrach</b> <b>Air Products</b></p>	<p>Sonatrach a commandé 4 de ses principaux échangeurs de chaleur cryogéniques (MCHE) auprès du groupe industriel américain Air Products, pour son usine GL1Z du GNL à Arzew.</p> <p>« Les quatre échangeurs de chaleur auront chacun une capacité de production de 1,3 million de tonnes par an et remplaceront les 4 anciens échangeurs fournis par la même entreprise en 1977 ».</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN)</i></p>
<p><b>Entreprises algériennes</b> <b>Algérie Télécom</b> <b>Mobilis</b> <b>Algérie Poste</b></p>	<p>M. Hocine Helouane a été nommé Président Directeur Général (PDG) d'Algérie Télécom.</p> <p>M. Adel Dekkali a été nommé Président Directeur Général (PDG) de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, filiale du Groupe public Algérie Télécom.</p> <p>Le Directeur Général (DG) d'Algérie Poste et le Directeur du Centre national des Chèques Postaux (CNCP), relevant d'Algérie Poste, ont été démis de leurs fonctions.</p> <p style="text-align: right;"><i>(ALGERIE ECO)</i></p>
<p><b>Entreprises algériennes</b> <b>ADE</b> <b>ONA</b> <b>Projet de fusion</b></p>	<p>Le ministre des Ressources en eau a annoncé un projet de fusion entre l'Algérienne Des Eaux (ADE) et l'Office National d'Assainissement (ONA) « pour former une société par action (SPA) jouissant davantage de potentialités ».</p> <p>Ce projet, en attente d'approbation, devrait être mis en exécution « fin 2020 » et permettra « de rationaliser les ressources, de réduire les dépenses et de renforcer la prestation de services ».</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<p><b>Entreprise algérienne</b> <b>Air Algérie</b></p>	<p>Air Algérie a subi des pertes colossales d'environ 89 Mds DZD (≈ 692,55 MUSD) en raison de la pandémie de la Covid-19. Ainsi, elle devrait lancer un plan de redressement afin de permettre à la compagnie de faire face à ce lourd fardeau financier. Une des mesures décidées serait la fermeture, dans les prochains jours, d'une quarantaine d'agences à l'étranger.</p> <p>Au-delà de la conjoncture économique de l'entreprise et mondiale, la compagnie doit sérieusement entamer un plan d'assainissement et un redéploiement global de son effectif déjà pléthorique afin de faire face à la concurrence.</p> <p style="text-align: right;"><i>(L'EXPRESSION)</i></p>

**Foires et salons  
Reprise**

Suspendus depuis mars 2020, les foires et salons sont de retour. Pas moins de 05 foires et salon sont déjà programmés pour les semaines prochaines. Parmi ceux-ci, le 2<sup>ème</sup> Symposium algérien de l'assurance et de la finance (SAAFI), sous le thème : « mise en œuvre de la Finance islamique et de l'Assurance Takaful : enjeux et facteurs de succès ».

(LA PATRIE NEWS)

**Justice  
Homme d'affaires  
M. Ali Haddad**

La Cour d'Alger a décidé, le 06 septembre 2020, le report au 20 septembre 2020, du procès en appel de M. Ali Haddad, PDG du groupe ETRHB Haddad et ancien président du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE). Celui-ci a été condamné, en 1<sup>ère</sup> instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 MDZD (≈ 62 251,96 USD) dans des affaires liées à la corruption.

(EL MOUDJAHID)

**Justice  
Homme d'affaires  
Kouninef**

Dans le cadre du procès des frères Kouninef, propriétaires du groupe privé KouGC qui s'est tenu le 12 septembre, le Parquet général du tribunal de Sidi M'hamed a requis :

- 20 ans de prison ferme à l'encontre de Souad-Nour Kouninef, sœur des Kouninef en fuite à l'étranger, assortis d'une amende de 8 MDZD (≈ 62 251,96 USD) et de l'émission d'un mandat d'arrêt international.
- 18 ans de prison ferme à l'encontre de M. Réda Kouninef, assortis d'une amende de 8 MDZD (≈ 62 251,96 USD);
- 15 ans à l'encontre de MM. Tarek-Noah et Abdelkader-Karim, assortis d'une amende de 8 MDZD (≈ 62 251,96 USD) ;
- 10 ans à l'encontre de M. Keddour Ben Tahar, assortis d'une amende de 8 MDZD (≈ 62 251,96 USD).

Par ailleurs, des peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme avec des amendes de 1 MDZD (≈ 7 781,49 USD) ont été requises à l'encontre de 10 personnes également impliquées dans l'affaires, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications.

Selon la défense de la partie civile, le groupe KOUGC a causé, au Trésor public, des pertes estimées à « plus de 260 Mds DZD (≈ 2,02 Mds USD), dont 186 Mds DZD (≈ 1,44 Md USD) dus aux crédits injustifiés octroyés au groupe par des banques publiques, et 75 Mds DZD (≈ 583,61 MUSD) aux indus privilèges obtenus par le même groupe ».

**Pour rappel :** MM. Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef ainsi que M. Keddour Ben Tahar ont été placés sous mandat de dépôt en avril 2019. Ils sont poursuivis pour « trafic d'influence », « blanchiment d'argent », « obtention d'indus avantages », « détournement de fonciers et de concessions » et « non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics ».

(EL MOUDJAHID)

**Covid-19  
Bilan**

<b>Bilan de la Covid-19 en Algérie</b>				
<b>Jour</b>	<b>Nombre de cas en 24 heures</b>	<b>Nombre total des cas de contaminations</b>	<b>Nombre de cas pour 100 000 habitants</b>	<b>Nombre total des décès liés à la Covid-19</b>
1 <sup>er</sup> septembre	339	44 833	0,7	1 520
02 septembre	325	45 158	0,7	1 528
03 septembre	311	45 469	0,7	1 533

04 septembre	304	45 773	0,7	1 539
05 septembre	298	46 071	0,7	1 549
06 septembre	293	46 364	0,7	1 556
07 septembre	289	46 653	0,7	1 562
08 septembre	285	46 938	0,6	1 571
09 septembre	278	47 216	0,6	1 581
11 septembre	264	47 752	0,6	1 599
12 septembre	255	48 007	0,6	1 605

(LE QUOTIDIEN D'ORAN)

*Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 16.09.2020*

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).  
Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Thibault Le Ruyet